

CONTRÔLE SUR PIECES DE LA RESIDENCE ARTHUR GARDINER à DINARD

janvier-2024

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecarts/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_05	1 - Gouvernance	Prescription_05	Poursuivre la réflexion portant sur l'augmentation nécessaire du temps de travail du médecin coordonnateur afin de l'adapter au nombre de résidents accueillis, dans le respect de la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Le cas échéant avenant au contrat de travail du médecin coordonnateur
Remarque_01	1 - Gouvernance	Recommandation_01	Elaborer une fiche de poste nominative, datée et signée pour le directeur afin de formaliser les missions de celui-ci.		
Remarque_02	1 - Gouvernance	Recommandation_02	Élaborer une fiche de poste pour le médecin coordonnateur afin de formaliser les missions de celui-ci telles que précisées dans l'article D312-158 du CASF.		
Remarque_03	1 - Gouvernance	Recommandation_03	Actualiser la fiche de poste en clarifiant le lien hiérarchique entre l'IDEC et l'équipe de soins		
Remarque_04	1 - Gouvernance	Recommandation_04	Proposer à l'infirmière coordinatrice un parcours de formation d'encadrement.		